# ENTRETIEN DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## KLARO QUICK – KLARO EASY

### ➢ Description du dispositif

Le système KLARO est une microstation à culture libre modèle SBR, constituée d'une seule cuve (modèle KLARO QUICK) ou de 2 cuves (KLARO EASY), comprenant :

- 1 partie prétraitement (décanteur primaire dans laquelle s'accumulent les boues),
- 1 partie traitement comprenant le réacteur biologique (traitement des effluents grâce à l'apport d'oxygène) et le clarificateur.

### ➢ Entretien et maintenance du système

L'entretien du système d'assainissement non collectif est important pour lui garantir une durée de vie optimale et éviter tout dysfonctionnement ou panne.

Les conditions d'entretien et de maintenance de votre installation sont présentées de manière détaillée dans le **guide utilisateur** qui vous a été remis par votre installateur.

**Vidange des boues** →

Lorsque la hauteur de boues dépasse 30% du volume utile de la fosse**, environ tous les 4 mois.**

Contactez votre SPANC s'il dispose d'un service d'entretien.
OU BIEN contactez un vidangeur de votre choix.

**Une installation non vidangée risque de provoquer un entrainement de particules dans le rejet (mauvaise qualité du rejet) et un colmatage prématuré du système d'évacuation des effluents.**

**Entretien et maintenance de la filière** →

- **Contrôle quotidien** : vérifier le témoin vert de bon fonctionnement de l'installation - **Toutes les semaines** : contrôler les niveaux de remplissage, contrôler que les tuyaux arrivée/sortie ne sont pas bouchés, relever les heures de fonctionnement du surpresseur, contrôler le fonctionnement de l'aération - **Tous les mois** : contrôler l'aspect du rejet, relever les heures de fonctionnement de l'ensemble des composants, contrôler les filtres à air, le filtre de l'aération et l'alarme.
- Remplacement des équipements : filtre de l'armoire de pilotage (~ 6-12 mois), filtre du compresseur / pistons du compresseur / membranes fines bulles (~1 fois par an).

**SI VOUS SOUHAITEZ UN CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL DE VOTRE DISPOSITIF, RENSEIGNEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE INSTALLATEUR (COUT : 150 A 200 €/ AN).**

### ➢ Conseils et recommandations

Il est conseillé de surveiller régulièrement l'ensemble des équipements. Cette simple surveillance visuelle, qui prend 10 minutes, permet de vérifier le bon fonctionnement de votre filière et de détecter très rapidement un dysfonctionnement. **Un contrat annuel d'entretien et de maintenance est recommandé.**

**Vérifiez le bon écoulement des effluents, l'absence d'eaux stagnantes et le bon fonctionnement du bullage dans la cuve de traitement. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'odeurs anormales. Contrôlez l'aspect visuel du rejet ; un rejet trouble ou contenant beaucoup de particules en suspension peut être le signe d'un dysfonctionnement**.

**Pour vous aider :**

↳ Si vous constatez des dysfonctionnements de votre assainissement individuel, contactez votre installateur et/ ou le SPANC.

↳ Pour tout renseignement sur votre filière ou sur les conditions de son entretien et sa maintenance, contactez votre S.P.A.N.C.

ASSOCIATION DES TECHNICIENS DE SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES PYRENEES ATLANTIQUES
ATANC 64

PYRENEES ATLANTIQUES
LE DÉPARTEMENT

# CARNET D'ENTRETIEN

## Vidange des boues

| Date de la vidange | Prestataire |
|---|---|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

Pensez à garder le bon de vidange qui vous sera fourni par le prestataire, il vous sera demandé par le SPANC lors du contrôle de l'installation

## Entretien du système

| Date de l'intervention | Opérations effectuées |
|---|---|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

## Observations

……
……
……
……
……